

### **INSOS GENÈVE**

Association constituée en 2002, INSOS Genève est une section cantonale d'INSOS Suisse.

Elle compte plus de vingt membres, actifs dans le domaine de l'accueil et du soutien de personnes en situation de handicap à Genève.

# **INSOS GENÈVE**

## **RAPPORT ANNUEL 2015**

**INSOS**  
Genève

Association cantonale des institutions  
pour personnes avec handicap

# RAPPORT ANNUEL 2015

## D'INSOS GENÈVE

### SOMMAIRE

<b>1 /</b>	Les membres du comité	3
<b>2 /</b>	Les institutions membres d'INSOS Genève	4
<b>3 /</b>	Le mot du président	5
<b>4 /</b>	Contribution du secrétariat	6
<b>5 /</b>	Liens avec INSOS suisse	
	Commission Formation	9
	Commission Monde du travail	10
	Commission Cadre de vie	11
<b>6 /</b>	Exercice 2015	12-15



# 1 / MEMBRES DU COMITÉ

**PRÉSIDENT** **Jérôme Laederach**  
Directeur général de la Fondation Ensemble

**VICE-PRÉSIDENTE** **Christiane Gaud**  
Directrice de la Maison des Champs – Association Thaïs

**TRÉSORIER** **Pierre Coucourde**  
Directeur général de la Fondation Clair Bois

**MEMBRES** **Laurent Bertrand**  
Directeur général de la Fondation Aigues-Vertes  
**Alain Kolly**  
Directeur général des EPI  
**Michel Pluss** / dès le 01.07.2015  
Directeur général de la Fondation Trajets  
**Jean-Marc Simonin**  
Directeur du Centre-Espoir

**SECRÉTAIRE ASSOCIATIVE** **Marina Vaucher**

**VÉRIFICATEUR DES COMPTES** Global Audit Services SA



# 2 / INSTITUTIONS MEMBRES D'INSOS GENÈVE

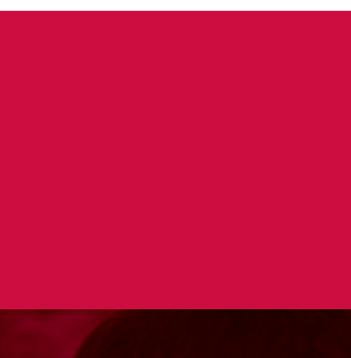
ETAT AU 31.12.2015

## MEMBRES ORDINAIRES

**Fondation Aigues-Vertes** Laurent Bertrand  
**Association APAJ** Jacques Brunner  
**Centre Espoir** Jean-Marc Simonin  
**Fondation Clair Bois** Pierre Coucourde  
**La Corolle** Maxime Germain  
**Fondation Ensemble** Jérôme Laederach  
**EPI** Alain Kolly  
**Fondation Foyer-Handicap** Sophie Christen-Creffield  
**ORIF Vernier** Michel Guignard  
**Point du Jour** Susann Balmer  
**Fondation PRO** Libert Eyben  
**Réalise** Christophe Dunand  
**SGIPA** Angelo Pronini  
**Association Thaïs** Christiane Gaud  
**Fondation Trajets** Michel Pluss

## MEMBRES ASSOCIÉS

**ACTIFS** Françoise Beuchat-Vailleau  
**AGIS** Myriam Lombardi  
**Arcade 84** Alain Riesen  
**ARGOS** Hervé Durgnat  
**Cap Loisirs** Leila Karbal-Durand  
**CSP-Galiffe** Alain Bolle



*Nos remerciements chaleureux vont à l'association Agis, au CSP, Atelier Galiffe ainsi qu'aux Fondations Aigues-Vertes et Clair Bois pour la mise à disposition d'images de leurs institutions.*

# 3 / LE MOT DU PRÉSIDENT

Les associations faitières dans le domaine social rencontrent un intérêt accru de la part des acteurs engagés dans ce secteur. Par ses plateformes d'échanges, par ses représentations auprès des autorités et autres instances cantonales ou nationales, par la défense des intérêts de tous dans le respect de la diversité de chaque mission, INSOS Genève contribue à la nécessaire instauration d'un climat orienté vers des perspectives et non pas englué par les nombreuses contraintes que ses membres subissent.

Les institutions de demain ne ressembleront en rien à celles d'aujourd'hui : le changement de paradigme est en marche. Or, entre nouvelle vision sociétale du handicap et contraintes économiques et structurelles, l'institution elle-même est en situation de handicap. Ancrée dans une constellation d'enjeux, elle doit dès lors se confronter au changement et s'en donner les moyens, dans un dispositif facilitateur, souple et non figé.

Les concepts doivent être repensés, car ce qui était bien hier peut ne pas répondre aux attentes d'aujourd'hui. Afin de répondre à ce citoyen singulier, les modèles institutionnels actuels présentent des limites et doivent être révisés. Les homes, centres de jour ou autres ateliers sont-ils encore la référence ? Ne faut-il pas tendre vers la désinstitutionnalisation, vers des projets en dehors des murs ? La personne avec des besoins spécifiques ne doit-elle pas être elle-même davantage considérée comme partenaire, disposant de moyens visant une véritable autodétermination ? Les modèles de financement doivent-ils évoluer ? La subvention à la personne et non plus à l'objet est-elle la réponse ? Le système assurantiel de santé ne doit-il pas contribuer aux réalités confirmées de vieillissement, de perte d'autonomie, de comorbidité médicale ?

INSOS Genève s'engage pleinement sur cette voie, telle que par son initiative avec la Commission d'Accompagnement à la Vie Indépendante (CAVI), pour permettre aux personnes en situation de handicap actuellement prises en charge en institution de sortir des EPH vers des appartements favorisant l'indépendance et l'autodétermination ; ou encore par sa volonté à revoir avec l'Etat de Genève la catégorisation des places.

INSOS Genève veut contribuer à cette nouvelle vision sociétale du handicap porteuse d'innovations. Mais l'association défendra aussi une réalité de moyens nécessaires, dans un esprit constructif avec les autorités. Par une action commune avec l'Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion (AGOEER), INSOS Genève a ainsi déploré des mesures envisagées de réductions linéaires des indemnités versées, considérant qu'un travail de concertation et de dialogue facilitera la recherche de solutions face à la nécessité de faire une utilisation intelligente des deniers publics.

**Jérôme Laederach**  
Président

# 4 / CONTRIBUTION DU SECRÉTARIAT

## SOIRÉE «CHARTRE AMOUR, SEXUALITÉ ET HANDICAP»

INSOS Genève a repris en 2015 l'organisation de cet événement qui était jusqu'alors organisé par la Fondation Cap Loisirs. L'association se charge dorénavant de porter cette thématique de la vie affective et sexuelle.

La charte «Amour, sexualité et handicap» s'adresse à l'ensemble des personnes en situation de handicap ainsi qu'aux familles, milieux institutionnels et partenaires sociaux. Elle est le fruit d'une réflexion qui a été menée à Genève vers la fin des années 1990. Le texte a été rédigé grâce à un partenariat entre parents, professionnels et chercheurs. Une première version a été éditée en 2002. Un groupe de coordination, constitué de représentants des institutions et des autres signataires, s'est composé au fil du temps et s'est réuni une fois par année pour faire le point sur les réalisations accomplies, les avancements ou les problèmes rencontrés.

C'est ainsi qu'une version révisée est sortie en 2011. Elle est téléchargeable sur le site d'INSOS Genève ou alors il est possible d'en obtenir une version papier sur commande auprès du secrétariat [ge-secretariat@insos.ch](mailto:ge-secretariat@insos.ch)

Une soirée annuelle est donc l'occasion pour les professionnels et les autres partenaires de se réunir et de faire le point.

INSOS Genève a organisé l'édition 2015 avec le soutien de la Fondation Ensemble. Un groupe de travail s'est constitué et a choisi d'aborder le thème du Partenariat. Partenariat avec les parents, les tuteurs, les professionnels.

L'enjeu premier était de parvenir à canaliser un débat qui comporte un facteur émotionnel important.

Les questions suivantes ont ainsi servi de fil conducteur durant toute la préparation. Ce sont aussi celles qui ont été posées au bénéficiaire et aux parents qui sont intervenus :

- Que souhaitez-vous que vos parents sachent de votre intimité ?
- J'ai une sexualité, est-ce que j'en parle à ma famille ?
- Je vis en institution, comment je vois les choses pour mon intimité ?

La volonté était ensuite d'aborder le partenariat sous divers angles, de façon à garder une objectivité et d'éviter de tomber dans la défense d'une position plutôt qu'une autre. Les témoins ont donc été choisis de manière à représenter les bénéficiaires, les parents, et les professionnels. Enfin, la contribution d'un juriste tout à la fin permettait d'apporter un nouvel éclairage et de réunir les points de vue de chacun sous l'angle du droit.

C'est un villageois d'Aigues-Vertes qui a ouvert la soirée, **M. Giuseppe Rizzo**. Son témoignage a été suivi de celui des parents, avec les contributions de **Mmes Françoise Cinter** et **Anne Perrier** tout d'abord et de celle de **M. Davide Riatsch** ensuite. Après quoi **Mme Marie-Claude Chappuis**, coordinatrice pédagogique à L'Atelier, Fondation Ensemble, a abordé la thématique sous l'angle des professionnels. L'intervention de **M. Yves Delessert**, juriste et enseignant à la Haute école de travail social, est venue clôturer les discussions en y apportant la dimension des droits et devoirs en la matière. Les témoignages étaient modérés par **Christian Ramondetto**, responsable de prestations à Clair Bois-Pinchat.

Ce sont ainsi plusieurs institutions qui ont contribué à cette soirée, INSOS Genève assurant ainsi une représentativité plurielle.

Finalement, au-delà des questions d'éthique, philosophiques ou juridiques qu'appelle cette thématique du partenariat, cette soirée a été une réussite de par la simplicité des témoignages de chacun. Et notamment de celui des parents et du bénéficiaire qui sont intervenus. L'exercice n'était pas évident et chacun a su relever le défi en se confiant sans détours, avec pudeur mais aussi franchise.

**Sans eux la soirée n'aurait pas été aussi belle.**

**Nous voudrions ici les remercier de tout cœur.**

Cette réunion annuelle est aussi l'occasion, pour les institutions qui le souhaitent, de faire part des projets mis en place. C'est ainsi que la **Fondation SGIPA** a présenté son projet **Intimité et Sexualités**. La SGIPA a monté cette formation au sein des ateliers protégés. Elle s'adresse à tous les travailleurs de la SGIPA et est obligatoire. L'objectif en est la promotion d'une meilleure santé sexuelle chez les bénéficiaires, en augmentant leur connaissance de soi en tant que personne sexuée, et aussi d'améliorer leurs relations interpersonnelles, favorisant ainsi leur intégration dans la société.

**M. Laurent Bonvin**, directeur adjoint en charge du secteur Travail & Emploi à la SGIPA, et **Mme Christine Fayet**, formatrice consultante en santé sexuelle, ont ainsi exposé le fruit de leur collaboration.

**Un grand merci pour leur contribution !**

La prochaine soirée aura lieu durant le dernier trimestre 2016 et s'emparera sans doute de la thématique **d'Internet**.

## **LIENS AVEC NOS PARTENAIRES ÉTATIQUES**

INSOS Genève veille à consolider les liens avec ses partenaires étatiques, en collaboration avec l'AGOEER, Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion, lorsque les enjeux sont transversaux.

C'est ainsi que le comité a convié **M. Charles Vinzio**, directeur du **Service Employeurs (SE)** à l'**Office Cantonal de l'Emploi (OCE)** à sa séance du 24 février 2015.

Le bureau de l'AGOEER a été associé à cette rencontre, ses membres étant également concernés par la nouvelle directive transversale adressée aux institutions subventionnées en date du 17 octobre 2014 et intitulée «Procédure de recrutement au sein des institutions de droit public et des entités subventionnées - collaboration avec l'office cantonal de l'emploi». Cette procédure avait été perçue par certains membres comme trop directive et introduisant une certaine lourdeur administrative.

L'objet de la rencontre était ainsi de discuter et de convenir ensemble de la meilleure façon d'appliquer cette directive et de l'intégrer dans les processus de recrutement des institutions.

INSOS Genève a ensuite rédigé une recommandation adressée à ses membres par le biais de sa newsletter.

En date du 16 juin 2015, le comité a reçu la présidente de la **Commission Cantonale d'Indication (CCI)**, **Mme Véronique Piatti-Bretton**, ainsi que son vice-président, **M. François Planche**.

Le rôle de la CCI est de garantir, conformément à la loi fédérale sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides (LIPPI), que les personnes en situation de handicap puissent intégrer une institution qui réponde de manière adéquate à leurs besoins.

Cette rencontre avait pour but de discuter de la base de données et des statistiques qui en émanent, notamment celles des places vacantes.

Enfin, et comme en 2014, **M. Michel Blum**, directeur des assurances sociales et du handicap au sein de la **Direction générale de l'action sociale (DGAS)** a été convié à l'assemblée générale du 24 juin 2015. M. Blum a ainsi pu présenter aux membres la **politique cantonale en matière de handicap**.

Cette séance était la suite logique d'une collaboration entre le comité et la DGAS entamée quelques mois plus tôt concernant la stratégie cantonale du handicap. INSOS Genève renforce ainsi sa position de partenaire précieux et reconnu comme tel par l'Etat, partenaire composé d'acteurs du terrain dont les résonances sont importantes et utiles à la réflexion.

Ce partenariat avec la DGAS se révèle être très constructif et INSOS Genève compte le poursuivre en 2016.

### 3 DÉCEMBRE JOURNÉE INTERNATIONALE DU HANDICAP

Dans sa résolution du 14 octobre 1992, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 3 décembre Journée internationale des personnes handicapées, dans le but de mobiliser le soutien de la communauté internationale aux problèmes relatifs à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société.

Tous les ans INSOS Genève contribue à la sensibilisation du politique à cette cause.

L'action autour du 3 décembre 2015 a été double. Tout d'abord et comme depuis quelques années déjà, INSOS Genève et l'AGOEER se sont associées pour inviter les Députés à venir visiter l'institution de leur choix dès la mi-novembre. L'objectif était une communication ouverte sur les enjeux et les réalités des institutions membres, et qui se doit d'être partagée avec nos représentants au Grand Conseil.

Ensuite, le jeudi 3 décembre, les deux faïtières ont choisi de rejoindre l'action mise sur pied par les Etablissements Publics d'Intégration (EPI) et qui était de distribuer la soupe populaire aux Députés au sortir de leur session, devant l'Hôtel-de-Ville. Les EPI qui ont d'ailleurs élargi leur action en proposant tout au long de l'année des ateliers de citoyenneté en partenariat avec la Chancellerie.

INSOS Genève tient à remercier les EPI d'avoir d'emblée proposé que les deux faïtières soient associées à ce mouvement. Cela leur a permis de consolider la visibilité des institutions auprès des Députés et de renforcer la sensibilisation à la place qu'occupent l'enfant, l'adolescent et l'adulte fragiles dans notre société. Ce débat mérite d'être reconduit d'année en année.

### LUNCHS AGORA – AGOEER – INSOS GENÈVE

L'AGOEER a lancé en septembre le concept de lunchs à thèmes. Des réunions trimestrielles, informelles, entre 12h et 14h, sur des thèmes transversaux comme le bénévolat, le volontariat, le passage mineur-majeur ou encore la santé au travail. INSOS Genève a souhaité soutenir l'AGOEER dans cette démarche puisque les deux associations partagent des préoccupations similaires. Les lunchs sont donc organisés en alternance et les invitations s'adressent aux membres de l'AGOEER comme à ceux d'INSOS Genève, et aussi de façon plus large aux partenaires étatiques ou à toute personne intéressée.

L'esprit de ces lunchs est le partage de compétences et l'échange de bonnes pratiques. C'est aussi l'idée de lancer le débat et de faire avancer la cause commune. INSOS Genève se voulant être facilitatrice de la coordination et de l'échange entre les membres, ces lunchs sont l'occasion de susciter la réflexion, en confrontant parfois certaines pratiques.

INSOS Genève se félicite de cette collaboration avec l'AGOEER.

INSOS Genève entretient également d'excellentes relations avec la faïtière suisse, comme on peut le découvrir dans les paragraphes qui suivent.

**Marina Vaucher**  
Secrétaire associative



# 5 / LIENS AVEC INSOS SUISSE

**Pierre-Alain Uberti**, directeur adjoint d'INSOS Suisse, a pris part à l'assemblée générale d'INSOS Genève en décembre 2015. L'occasion pour lui de présenter aux membres genevois les projets de la faïtière suisse.

INSOS Suisse assumant la défense des intérêts de ses membres au niveau des arcanes nationales, INSOS Genève met un point d'honneur à inviter ses représentants régulièrement.

Enfin, la secrétaire associative a pris part au groupe de travail sur la révision du système de cotisations d'INSOS Suisse. Son rôle était notamment de veiller à la défense des intérêts des institutions plus modestes et pour qui une double cotisation – à INSOS Genève d'une part et à INSOS Suisse d'autre part – peut se révéler problématique. INSOS Genève se réjouit de cette collaboration toujours positive avec INSOS Suisse, les deux associations travaillant dans le respect et la compréhension de leurs enjeux respectifs avec une volonté constante de recherche de solutions concertées.

Dans le cadre de la réforme de ses structures, INSOS Suisse a réorganisé ses commissions spécialisées. Elle a donc lancé trois nouvelles commissions qui se consacrent aux domaines de la Formation, du Monde du travail et à celui du *Cadre de vie*.

Les commissions d'INSOS Suisse observent les tendances et les développements, traitent de certains thèmes d'actualité et travaillent avant tout en gardant à l'esprit l'intérêt de leurs membres.

Il était important que les membres de ces commissions proviennent de toute la Suisse et INSOS Genève a souhaité y être représentée. Elle a donc lancé un appel à candidatures et les membres suivants ont été élus par le Comité central d'INSOS Suisse: **Vincent Giroud**, directeur du foyer de L'Essarde à la Fondation Ensemble pour la commission Formation, **Pierre Coucourde**, directeur général de la Fondation Clair Bois et trésorier d'INSOS Genève pour la commission Monde du travail, et enfin **Jean-Louis Roux**, chef de service, service résidentiel & centres de jour aux Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI), pour la commission Cadre de vie.

## INSOS GENÈVE REPRÉSENTÉE DANS TROIS COMMISSIONS D'INSOS SUISSE

### COMMISSION FORMATION

La Commission Formation s'est réunie quatre fois, soit les 11 mars, 18 juin, 1er octobre et 18 novembre 2015. Un des sujets forts a été la **révision de la formation initiale d'assistant/e socio-éducatif/ve ASE**. Selon les directives du Secrétariat d'Etat à la formation, la recherche et l'innovation (SEFRI), les besoins de révision de toutes les formations initiales doivent être examinés tous les 10 ans. Le rapport final d'analyse des besoins de révision a été adopté par le comité de SAVOIR SOCIAL en mars 2015. Celui-ci met en évidence un besoin de révision. Il faut maintenant en élaborer le concept. Un comité élargi de la Commission suisse pour le développement et la qualité de la formation (SKBQ ASE) a commencé ses travaux durant toute l'année 2015.

Il y ensuite eu la **Journée d'étude intitulée** « Pour une gestion efficace du personnel dans les institutions pour personnes en situation de handicap : nouveaux repères » qui a eu lieu le 17 novembre 2015 à Bienne.

Il y a été question de déterminer comment composer au mieux ses équipes, en tenant compte des différentes professions (p. ex. professions du domaine de la santé et du social) et des différents niveaux de formation. Ces enjeux préoccupent beaucoup les institutions. La commission Formation, la conférence Adultes en situation de handicap de CURAVIVA et la commission Monde du travail d'INSOS Suisse ont donc décidé d'organiser une journée d'étude sur ce thème.

Pour des plus amples détails concernant ces travaux, nous invitons le lecteur à se rendre sur le site d'INSOS Suisse, onglet association, [rubrique formation](#).

**Vincent Giroud**  
Directeur de L'Essarde, Fondation Ensemble

## COMMISSION MONDE DU TRAVAIL

La commission Monde du travail d'INSOS Suisse se consacre à des thèmes et à des projets visant à favoriser la participation active de personnes en situation de handicap à la vie professionnelle et leur accès égalitaire au monde du travail (y c. la formation professionnelle).

Il s'agit aussi de développer des prestations de soutien durables pour les personnes qui, pour diverses raisons, ne sont pas en mesure d'exercer une activité dans le marché régulier du travail.

La commission s'engage pour que le rôle des entreprises du marché assisté du travail soit reconnu en tant qu'important élément de liaison de l'ensemble du marché du travail. Une attention particulière est accordée au réseautage avec des organes importants de l'économie et de la politique. En 2015, la commission Monde du travail s'est réunie à quatre reprises à Berne. Elle a organisé ses travaux en fonction du programme annuel d'INSOS Suisse, et a tout d'abord commencé par s'interroger sur sa dénomination, « Monde du travail » étant considérée par certains comme peu claire. De ce fait, un débat et un vote ont conduit à envisager la dénomination « Travail et Formation ». A la fin de cette année, cette proposition était toujours en discussion.

Par ailleurs, la commission s'est organisée en plusieurs organes : Une commission d'experts FPra, un groupe de travail Marketing et communication, un groupe de travail Science et innovation. Se sont également créés des groupes de travail liés à des projets, comme le groupe Statistiques, le groupe Forums de branche, le Groupe Analyse des parties prenantes, le groupe LAI et projet de salaire d'apprenti à la place des Indemnités Journalières AI, le groupe Salaires équitables pour les personnes en situation de handicap, le groupe Procédure de participation aux décisions dans les ateliers, le groupe pilote Incitation pour les ateliers. Le groupe Label, envisagé dans un premier temps a été suspendu.

Chaque groupe a travaillé durant l'année aux thématiques dédiées, et contribué à enrichir les échanges sur ces thématiques, notamment en lien avec la révision de l'AI, avec l'article 27 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), et la signature par INSOS Suisse de la déclaration d'intention « Nous avons besoin d'ateliers » du groupe d'intérêts Europe.

Une journée d'étude a été envisagée, dont la thématique sera annoncée début 2016, et aura lieu le 17 novembre 2016.

Pour des plus amples détails, nous invitons le lecteur à se rendre sur le site d'INSOS Suisse, onglet association, [rubrique monde du travail](#).

**Pierre Coucourde**  
Trésorier



## COMMISSION CADRE DE VIE

La Commission Cadre de vie met l'accent sur la mise à disposition de prestations institutionnelles adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap dans le domaine des structures de jour ainsi que dans le domaine de l'habitation et de la vie quotidienne.

La priorité est donnée à des conditions optimales ainsi qu'aux niveaux institutionnel, social et politique, afin de développer des offres adéquates dans le sens de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

En outre, la commission traite des attentes communes des institutions, si nécessaire au niveau de l'association.

La Commission Cadre de vie est composée de 15 membres et s'est réunie à 3 reprises au cours de l'année 2015, autour de Cornelia Bachofner, responsable du domaine spécialisé, centres de jour, INSOS Suisse. Celle-ci ayant quitté INSOS Suisse en fin d'année 2015, c'est Samuel Häberli qui lui succède en 2016 comme responsable du domaine cadre de vie.

Sur la base d'un tableau de décision, trois thèmes principaux sont ressortis et ont fait l'objet de réflexions et études par groupes de travail :

- **Formes d'habitation pour personnes avec comportement problématique :**  
Du cadre fermé au cadre ouvert. Le manque de places. Quels concepts existent déjà ?  
Comment est-ce organisé selon les cantons ?
  
- **Handicap et Vieillesse :**  
La question du personnel, par exemple du point de vue des compétences nécessaires, les mouvements du personnel, le modèle d'organisation des grandes institutions. Le groupe de travail souhaite développer un échange d'expérience pour les institutions et recherche les concepts existants pour personnes âgées.

- **Formes d'habitation diversifiées :**  
Comment promouvoir les formes d'habitation diversifiées (des offres institutionnelles jusqu'au logement avec accompagnement) selon les cantons, notamment à la lumière des enjeux financier et politique.

Ces séances ont aussi permis à chacun de présenter son institution.

Pour des plus amples détails, nous invitons le lecteur à se rendre sur le site d'INSOS Suisse, onglet association, [rubrique Vie](#).

**Jean-Louis Roux**

Chef de service, services résidentiels & centres de jour, EPI

# 6 / EXERCICE 2015

En ma qualité de trésorier de l'association INSOS Genève, j'ai vérifié les comptes et les justificatifs de l'exercice 2015.

J'ai pu constater que les comptes étaient bien tenus et que tous les justificatifs étaient présents et corrects. L'ensemble des documents est disponible auprès du secrétariat d'INSOS Genève.

Les comptes ont été audités pour la fiduciaire Global Audit Services SA, Genève et le rapport de révision est disponible auprès du secrétariat ou téléchargeable sur le site.

## Commentaires sur le compte d'exploitation :

- Le montant total des cotisations pour l'année s'élève à CHF 73'329, un montant supérieur aux prévisions budgétaires.
- Du point de vue des dépenses, un écart significatif par rapport au budget est à noter du point de vue du forfait salarial du secrétariat, le budget ayant été sous-estimé par rapport aux dépenses réelles.
- De même, le poste « manifestations » se monte à CHF 3'370.80. Il comporte la reprise par INSOS Genève de l'organisation de la soirée autour de la charte « Amour, Sexualité et Handicap », qui n'avait pas été prévue au budget, ainsi que la participation aux lunchs Agora AGOEER mis sur pied dès septembre 2015 par l'AGOEER et auxquels INSOS Genève a souhaité s'associer.
- En revanche, le poste « honoraires juridiques » n'a pas été utilisé.
- Enfin, deux écritures en lien avec l'exercice précédent génèrent un excédent de dépenses en 2015, et expliquent le résultat déficitaire de CHF 1'095.15 :
  1. une facture 2014 de cotisations de l'OrTra Santé-Social n'a été reçue qu'en juillet 2015. Celle-ci n'ayant pas été incluse dans les écritures transitoires 2014, elle impacte donc l'exercice de 2015 de CHF 2'000.-.
  2. Les honoraires pour l'organe de révision 2014 n'ont pas été suffisamment provisionnés, et impliquent donc un excédent de dépenses significatif en 2015.

## Commentaires sur le bilan :

- Le montant des liquidités s'élève à CHF 177'877.79, en baisse de CHF 10'654.85
- Le fonds affecté pour besoins urgents n'a pas été utilisé en 2015.
- Avec le report du résultat de l'exercice, les fonds propres s'élèvent à 175'627.79 Frs au 31 décembre 2015.

**Pierre Coucourde**  
Trésorier



# BILAN 2015

AVEC CHIFFRES COMPARATIFS 2014

<b>ACTIF (CHF)</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
<b>Actif circulant</b>		
CCP	177 877.79	188 532.64
Débiteurs	0.00	200.00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>177 877.79</b>	<b>188 532.64</b>

<b>PASSIF (CHF)</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
<b>Capitaux étrangers</b>		
Autres dettes à court terme	100.00	9 417.60
Agoeer compte courant	100.00	9 417.60
	<b>2 150.00</b>	<b>2 392.10</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital au 1 <sup>er</sup> janvier	76 722.94	75 919.79
Fonds affectés besoins urgents	100 000.00	100 000.00
Perte/Bénéfice de l'exercice	-1 095.15	803.15
	<b>175 627.79</b>	<b>176 722.94</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>177 877.79</b>	<b>188 532.64</b>

# COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2015

AVEC CHIFFRES COMPARATIFS 2014

<b>PRODUITS (CHF)</b>	<b>BUDGET 2015</b>	<b>RÉALISÉ 2015</b>	<b>RÉALISÉ 2014</b>
Cotisations des membres	72 000.00	73 329.00	71 652.00
Ventes des brochures	500.00	200.00	1 175.00
	<b>72 500.00</b>	<b>73 529.00</b>	<b>72 827.00</b>
<b>CHARGES (CHF)</b>			
Forfait secrétariat	50 000.00	54 040.65	47 389.65
Loyer et charges	5 000.00	5 598.00	5 304.00
Honoraires fiduciaire	1 800.00	3 072.00	1 740.00
Honoraires juridiques	3 000.00	0.00	2 534.60
Frais de formation	0.00	0.00	750.00
Cotisations	500.00	2 000.00	0.00
Frais divers	200.00	849.95	166.95
Frais assemblées	1 000.00	783.00	1 013.25
Manifestations	0.00	3 370.80	380.00
Imprimés liés aux prestations	6 000.00	1 458.00	5 000.00
Livres, revues, documentation	0.00	26.70	3 557.50
Frais de port et télécom	600.00	248.40	572.00
Informatique	2 000.00	1 243.80	2 961.50
Frais de déplacement	1 000.00	449.60	151.80
Autres charges (Prix INSOS)	1 000.00	- 500.00	500.00
	<b>72 100.00</b>	<b>72 640.90</b>	<b>72 021.25</b>
<b>Résultat d'exploitation avant produits et charges financières, éléments extraordinaires, amortissements et provisions</b>		<b>888.10</b>	<b>805.75</b>

# COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2015

AVEC CHIFFRES COMPARATIFS 2014

<b>Eléments extraordinaires et hors exploitation</b>	<b>Exercice 2015</b>	<b>Exercice 2014</b>
Cotisations 2014	- 2 000.00	0.00
Charge des exercices antérieurs	0.00	79.65
<b>Résultat net avant produits et charges financiers</b>	<b>- 1 111.90</b>	<b>726.10</b>
Produits financiers	16.75	77.05
<b>PERTE / BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>- 1 095.15</b>	<b>803.15</b>



### **INSOS GENÈVE**

4, rue de la Maladière  
1205 Genève  
T 022 810 32 85  
ge-secretariat@insos.ch  
www.insos-geneve.ch

### **INSOS SUISSE**

Zieglerstrasse 53  
3000 Berne 14  
T 031 385 33 00  
F 031 385 33 22  
info@insos.ch  
www.insos.ch

**INSOS**  
**Genève**

Association cantonale des institutions  
pour personnes avec handicap